

# BEAUREPAIRE INFOS

n°59

Retrouvez dans votre numéro de juin :  
Les actualités de la vie municipale  
Le budget prévisionnel 2023  
L'embellissement de la ville  
Les animations à venir





Chers Beaurepairoises et Beaurepairois,  
Comme chacun d'entre vous, nous l'espérons, nous nous réjouissons de la mise en œuvre de projets importants pour notre commune.  
L'aménagement actuel du centre-bourg permettra une cohabitation apaisée entre véhicules, vélos et piétons. Des jeux d'enfants, un parcours de santé et un pump track vont transformer le Parc de l'Oron.  
La rénovation du cinéma l'Oron, menée par la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône, offrira à cet établissement, outre de nouveaux équipements, un bel espace de rencontres culturelles.  
Toutes ces améliorations bousculent, pour quelque temps encore, nos habitudes. Je tiens à vous remercier vivement de votre patience et de vos efforts qui montrent l'intérêt que vous portez à notre commune, à ce « nouveau Beaurepaire » qui voit des magasins ouvrir à nouveau, signe de la dynamique enclenchée par l'équipe municipale. Soyons tous acteurs de cette dynamique en encourageant et soutenant le commerce local.

Les embellissements réalisés sont, malheureusement, gâchés par des actes d'incivilité quotidiens : déjections canines, mégots de cigarette ou encore présence permanente de bacs à ordures sur l'espace public. Malgré des actions de sensibilisation et la tolérance dont nous avons fait preuve, nous sommes contraints de prendre aujourd'hui des mesures répressives afin de préserver notre espace de vie.

Le mois d'avril a marqué notre « mi-mandat ». Nous avons signé la Convention cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Nous pourrions ainsi, avec le soutien de l'Etat, concrétiser nos projets de revitalisation.  
Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, encadré par la loi Climat et Résilience et les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône, a été soumis et approuvé par le Conseil Communautaire d'Entre Bièvre Et Rhône. Il répond aux directives, imposées aux communes, en matière de lutte contre l'artificialisation des sols.  
Nous avons à cœur de poursuivre la redynamisation du centre-bourg. Pour cela, nous mettons tout en œuvre pour saisir les opportunités foncières. Ces acquisitions, en parfaite cohérence avec nos projets, permettront de futurs aménagements qui répondront à vos besoins, exprimés depuis plusieurs années.

La rénovation de l'éclairage public est toujours inscrite dans notre budget. Elle se poursuit, par tranche et par secteur, et sera entièrement terminée au terme de notre mandat.  
La mise aux normes des établissements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite touche à sa fin. Elle aura lourdement impacté le budget investissement de la commune mais nous nous sommes attachés à respecter le calendrier qui nous était imposé.  
Vous trouverez, dans ce bulletin (ainsi qu'à la rubrique « finances » de notre site internet), le détail du budget 2023 de notre commune. Ce budget, validé en Conseil municipal est équilibré et maîtrisé. Nous pouvons envisager sereinement les futurs investissements qui contribueront à concrétiser les orientations sur lesquelles nous travaillons depuis maintenant 3 ans.  
Je tiens encore cette année, à remercier les agents municipaux qui ont participé à l'élaboration de ce budget ainsi que l'ensemble du Conseil municipal qui veille à une gestion saine et rigoureuse des finances publiques.

Les beaux jours arrivent ainsi que les événements festifs. Le Comité Communal d'Action Social organise, le 9 juin prochain, le voyage annuel des seniors qui les emmènera sur le Lac de Monteynard.  
La commune prépare des « Défis sportifs » qui auront lieu le 17 juin, au stade de rugby, avec une belle participation des associations sportives.  
La Fête de la musique sera de retour les 23 et 24 juin tout comme le « banquet républicain » qui accompagnera le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet. Sur ce même week-end, nous accueillerons nos amis allemands d'Auenwald et nous fêterons le 35ème anniversaire du jumelage de nos 2 communes, 35 ans d'amitié.  
La vogue, au mois de septembre, adoucira la rentrée. Les nouveaux habitants seront accueillis lors du Forum des Associations, le 9 septembre.  
Nous n'oublierons pas, les 16 et 17 septembre, les Journées du Patrimoine pour visiter la Tour Florie Richard rénovée et de découvrir, pour certains d'entre nous, la « Locomobile » de Louis Michel-Villaz.

Vous pourrez, au fil du temps, retrouver toutes ces informations et bien d'autres, sur notre site internet, sur le panneau lumineux, l'application Politeia mais également, et depuis peu, sur notre page Facebook « mairie de Beaurepaire 38 ».

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances à toutes et à tous et vous assurer de l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale pour poursuivre sur cette dynamique, tout en restant à votre écoute.

*Amicalement*

**Yannick Paque,**  
Maire de Beaurepaire

## RUBRIQUE

### « QUOI DE NOUVEAU SUR LA COMMUNE ? »

#### 1. LES TITRES D'IDENTITÉ DANS VOTRE MAIRIE

Vous pouvez désormais faire vos titres d'identité (carte d'identité et passeport) à la mairie de Beaurepaire. Rendez-vous sur le site : [www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr)



#### 2. AVIS DE RECHERCHE

Cette enseigne de dessus de porte d'une boutique médiévale et tailleur d'habit a été déposée aux archives de Beaurepaire, il y a une trentaine d'années.  
Elle est actuellement le sujet d'une étude. Les personnes possédant des informations sur cet objet sont invitées à prendre contact avec la mairie au 04 74 79 22 60.

#### 3. BOÎTE À LIRE

Une boîte à lire a été installée à côté de la piscine intercommunale de Beaurepaire, avenue Charles de Gaulle.  
Vous pouvez emprunter les livres pour les lire et également en déposer des nouveaux. Cet espace est un lieu de partage et de détente pour tous les amateurs et passionnés de lecture. Cette boîte à lire est mise à disposition de tous, merci d'en prendre soin.



## GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UNE OBLIGATION DEPUIS 2023

Pour rappel, depuis le mois d'août 2021, un nouveau service « Gérer mes biens immobiliers » est disponible pour les propriétaires et accessible depuis leur espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).  
Depuis 2023, ce service permet également de répondre en ligne aux obligations déclaratives aux locaux, de dématérialiser les déclarations foncières, de liquider les taxes d'urbanisme, de déclarer l'occupant des locaux d'habitation.  
Celle-ci permet d'informer l'administration de la nature de l'occupation des locaux et de préciser l'identité des occupants.

La déclaration doit être effectuée avant le 30 juin 2023.

Il est demandé aux propriétaires de fournir, par voie dématérialisée, toutes informations relatives à l'occupation des locaux. Vous pouvez également solliciter les services fiscaux pour effectuer cette saisie. Pour remplir cette obligation, vous devez disposer d'un espace personnel actif et avoir activé le service « Gérer mes biens immobiliers ».

Plus d'informations : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## DÉMOLITION RÉSIDENCE DU FARAYET

Alpes Isère Habitat propriétaire de la résidence du Fayaret : 3 bâtiments R+4, 55 logements et 1 bloc de 8 garages va renouveler ce tènement.

Cette résidence mal isolée avec des charges de chauffage importantes, sans ascenseur et des typologies de logement ne correspondant plus à la demande, va être démolie très prochainement.

Un projet de reconstruction de 25 logements neufs en petits collectifs et en individuels groupés est en cours d'étude.

Ce projet s'inscrit dans une démarche innovante bas carbone, avec des matériaux biosourcés et des aménagements extérieurs pertinents optimisant l'intégration de la biodiversité et des espaces verts.



- Édito du Maire page 1
- Infos municipales page 2
- Rétrospective en images pages 3-4
- Vie municipale pages 5-6
- Environnement page 7
- Jeunesse page 8
- Budget communal pages 9-10
- Embellissement de la ville pages 11-12
- Permanences et santé page 13
- Associations page 14
- Intercommunalité pages 15-16
- Économie page 17
- État civil page 18

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du lundi au vendredi  
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
28 rue Français,  
38270 Beaurepaire

Tél. 04 74 79 22 60

Site internet :  
[www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr)  
[mairie@ville-beaurepaire.fr](mailto:mairie@ville-beaurepaire.fr)  
Police municipale :  
bureau situé en mairie  
Tél. 04 74 59 61 50  
[police@ville-beaurepaire.fr](mailto:police@ville-beaurepaire.fr)

► Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la ville :  
<https://www.ville-beaurepaire.fr/conseil-municipal/>

Mairie de Beaurepaire 38

Crédits photos : Mairie de Beaurepaire, Service Animation, Prévention Jeunesse de la mairie, Freepick, Pixabay, Alex Garcia, USB Handball Beaurepaire, USB Rugby Beaurepaire, Twirling Club Beaurepairois, Député Yannick Neuder, Communauté de Communes EBER



Réunion COPIL, Petite Ville de Demain en février 2023 avec tous les partenaires



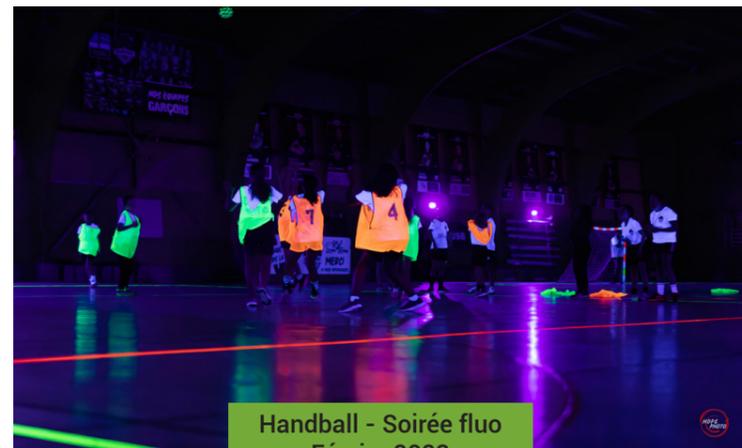
L'Epiphanie fêtée à L'EHPAD Janvier 2023



Twirling Club Beaupairois sur le podium, championnat interrégional



Animation Foot Freestyle avec « Authentik Compagnie » et le Service Animation Prévention Jeunesse de la ville Avril 2023



Handball - Soirée fluo Février 2023 Photo Alex Garcia



Le région équipe le club de rugby d'un minibus



Visite du député Yannick Neuder à l'antenne Beaupairoise de La Mission Locale de l'Isère Rhodanienne Avril 2023



70 jeunes au forum jobs d'été à Beaupaire le 20 avril 2023, organisé par le Centre Social Culturel de L'Ile du Battoir et La Mission Locale de l'Isère Rhodanienne



Sensibilisation au mode doux avec Naturavélo et l'école La Poyat de Beaupaire en avril 2023



## REMISE DES CHÈQUES DE LA TOUR FLORIE RICHARD

Le mercredi 1er février, Monsieur Le Maire Yannick Paque en présence de Mme Sylvie Dézarnaud, conseillère régionale, Mme Christelle Grangeot, conseillère départementale, M. Alain Robert, délégué départemental pour l'Isère de la Fondation du patrimoine, M. Vincent Vernerey, responsable de l'agence Alpes-Dauphiné de la Française des Jeux, avec ses collaborateurs, au titre de la mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, Mme Palmyre Grand, présidente de l'association d'histoire locale "Notre Belliripari", partenaire de la ville, Les mécènes ayant participé à la collecte de fonds de la Fondation du Patrimoine, Les conseillers municipaux et adjoints, M. Philippe Allart, architecte en charge des travaux de la tour Florie-Richard, Monsieur Thierry Giraud, archiviste à la commune de Beurepaire, se sont réunis pour découvrir l'avancement des travaux de la tour Florie Richard.

### Remerciements et remise de chèques

Cette invitation en milieu de chantier, était d'abord organisée pour remercier tous les acteurs publics et privés en tant que partenaires et pour assister à la remise des chèques de la Fondation du Patrimoine en partenariat avec la région et la Mission Patrimoine Stéphane Bern en partenariat avec la Française des jeux et le loto du patrimoine. Deux chèques ont été remis, un d'une valeur de 10 000€ et un deuxième d'une valeur de 38 000€.

Les travaux menés depuis le début du projet ont été expliqués. En date d'avril 2023, date de rédaction de l'article, les travaux sont presque achevés. Le bâtiment a bénéficié d'une mobilisation exemplaire des acteurs publics et privés pour aider à sa restauration.

Pour rappel, la ville de Beurepaire a choisi de valoriser ce bâti médiéval avec un matériel d'éclairage électrique : La locomobile (de Louis-Antoine Michel-Villaz, 1883), générateur à vapeur, premier matériel d'éclairage public local et symbole de la révolution industrielle des années 1880. Elle sera visible dans un espace d'exposition permanent.



Remise des chèques, le 1er février 2023

## CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Une séance plénière s'est déroulée le mercredi 5 avril à la mairie de Beurepaire sous la présidence du Maire Yannick Paque et en présence des différents partenaires dont Audrey Quey procureure de Vienne, de Jean-Louis COPIN secrétaire général de la sous-préfecture de Vienne, Christelle Grangeot conseillère départementale, d'André Mondange vice-président EBER en charge de la politique de la ville, le lieutenant Galinetti de la gendarmerie de Beurepaire et de La Côte-Saint-André ....

Le but de cette séance étant d'installer le CLSPD communal (au lieu de bi-communal avec la ville de La Côte-Saint-André), mais aussi de présenter le tout nouveau service communal de prévention de la délinquance, le travail partenarial avec EBER dans le cadre du CLSPD, et les différents partenaires associatifs et institutionnels.



Audrey Quey, Procureure de Vienne  
Yannick Paque, Maire de Beurepaire  
Christelle Grangeot, Conseillère Départementale  
Jean-Louis COPIN, Secrétaire Général sous-préfecture de Vienne

## SIGNATURE DE LA CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Ce vendredi 31 mars 2023, à 14h, la convention cadre Petites villes de demain (PVD) a été signée en présence de Monsieur le préfet de l'Isère, Laurent PREVOST, Madame la conseillère départementale, Christelle GRANGEOT, Madame la présidente de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône, Sylvie DEZARNAUD et Monsieur le maire de Beurepaire, Yannick PAQUE. Les élus parlementaires, Messieurs Didier RAMBAUD, sénateur et Yannick NEUDER, député de l'Isère, sont venus soutenir la démarche engagée depuis 21 mois.



### Une nouvelle étape avec la signature de la convention

Pour l'occasion, les membres de pilotage PVD, partenaires du programme, avaient été invités pour partager cette nouvelle étape, aux côtés des représentants de la Ville. Les services déconcentrés de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires Isère et du Service d'Aménagement Nord Ouest, étaient présents ainsi que Monsieur le sous préfet, Denis MAUVAIS, qui accompagne la commune depuis son adhésion au programme. L'Etablissement Public Foncier Local EPORA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère ont également partagé ce temps fort pour l'avenir de la commune.

### L'objectif de redynamiser les activités et le centre-bourg

Après une présentation du programme PVD de Beurepaire depuis le démarrage des travaux et études en juin 2022, le diagnostic a été posé afin de redynamiser les activités et l'habitat en centre bourg. Un enjeu fort pour Beurepaire consiste à relier les pôles urbains et les espaces publics, avec les polarités de loisirs et sportives ou encore culturelles et patrimoniales, afin de donner une meilleure cohérence et lisibilité à la ville. C'est ce en quoi consiste tout le travail de l'équipe municipale sur le plan guide communal, réalisé avec l'agence Lyonnaise Demain Architecture et Paysage.

Puis les lignes de force de la stratégie communale ont été posées. Les 3 volets : Attractivité, Transition et Habitat / Foncier poseront le socle de 3 orientations stratégiques.

La convention cadre signée, la prochaine étape pour la commune inscrite est d'activer l'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T), dont les effets sur le commerce et l'habitat permettront à la commune de disposer de nouveaux champs d'action fiscaux et réglementaires pour faciliter les projets en centre bourg. Ce programme a pour vocation d'évoluer jusqu'à la fin du mandat avec la finalité d'œuvrer pour l'avenir des Beurepairois.

## COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Ce dimanche 19 Mars 2023, le Maire Yannick Paque, le député de la circonscription Yannick Neuder, la présidente de la Communauté de Communes Sylvie Dezarnaud étaient présents pour la cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie.

Accompagnés par la fanfare "L'Echo des remparts de Thodure", des Jeunes Sapeurs Pompiers de la caserne de Beurepaire et du club de Twirling de la ville, ils ont défilé jusqu'au Monument aux Morts, place Etienne Dolet, pour un moment de recueillement, de dépose des gerbes et la remise de médailles à d'anciens combattants.

### Les récipiendaires des médailles :

1. Chazal Jean-Louis : Croix du combattant en Algérie
2. Lafond Michel : Croix du combattant en Algérie
3. Metral Alain : Croix du combattant en Algérie
4. Mouillet André : Croix du combattant en Algérie
5. Coquelet Robert : Médaille commémorative Opérations Sécurité et Maintien de L'Ordre en Algérie



Le Maire Yannick Paque et les médaillés

ET SI ON OPTAIT POUR LE MODE DOUX ?

Que ce soit en ville ou à la campagne, les petites distances peuvent se faire grâce à des modes de transports sans moteur. Un bon moyen de s'engager au quotidien dans la lutte contre les changements climatiques tout en se faisant du bien !

► PRIVILÉGIER LE MODE DOUX

Ce terme de transports doux désigne spécifiquement les modes de déplacements dont la propulsion ne nécessite pas de moteur et n'émettent donc ni polluant, ni gaz à effet de serre.

La ville a installé des nouveaux racks à vélos, Avenue des Terreaux en face de la boulangerie « Maison Vie ». Les racks à vélos existants rue de La République, en face de la boulangerie « La Pelote de Pain » seront remplacés par des nouveaux.



Pourquoi stériliser mon chat ?

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

De plus, une stérilisation permet :

- Une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire : marquage urinaire, miaulements importants entre autres ;
- Une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée ;
- Une diminution conséquente du nombre des abandons.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La ville a mis en place une convention pour la stérilisation des chats errants sur la commune.



LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

FRELON ASIATIQUE

Le particulier (ou la mairie dans le cas d'un nid situé dans le domaine public) peut faire appel aux pompiers ou à un désinsectiseur professionnel.

Les professionnels ou les particuliers détenteurs de ruches peuvent également obtenir du matériel de lutte contre le frelon asiatique.

Comment procéder ?

Prenez une photo de l'insecte ou du nid, contactez :  
Le GDS 38 (Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère)  
Tél : 09 74 50 85 85  
Courriel : gds38@reseaugds.com

EBER conventionne avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère comme le Conseil Départemental et finance une partie des destructions de nids.

MOUSTIQUE TIGRE

La meilleure protection contre le moustique tigre :

Dès les beaux jours, supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour l'empêcher de pondre et de proliférer dans votre jardin.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

1. UN MIDI ANTI-GASPI

Lors d'une commission cantine, il a été proposé par l'entreprise Dupont Restauration qui s'occupe des repas de la cantine, la mise en place d'une animation anti-gaspi sur un temps de repas à la cantine des écoles.



2. LE CARNAVAL DES ÉCOLES

Le carnaval co-organisé par la ville de Beaurepaire, les écoles publiques et privées, le Centre Social de l'Île du Battoir et le Sou des écoles qui s'est déroulé le mardi 21 février a été un succès.



3. PASSAGE DU PERMIS VÉLO

Les élèves de l'école La Poyat et de Luzy Dufeillant ont pu passer le permis vélo. La remise des permis a eu lieu à l'école de La Poyat en présence de Monsieur Le Maire, l'adjointe Sylvie Deschamps ainsi que la gendarmerie et la police municipale.



LES ADRESSES UTILES POUR LES JEUNES

NOUVEAU :

► **Service Animation et Prévention Jeunesse de la mairie :**  
Mairie de Beaurepaire - 28 rue Français, 38270 Beaurepaire  
Tél. 07 61 71 24 65 ANIM\_PREV\_BEAUREPAIRE

► **Maison des adolescents :**  
Maison des associations - 34 avenue Jean Jaurès, 38270 Beaurepaire  
Du lundi au samedi de 10h à 18h  
Rendez-vous : tél. 04 74 53 89 21 ou mail : [accueil.ir@ado38.fr](mailto:accueil.ir@ado38.fr)

► **Mission Locale Isère Rhodanienne :**  
22 avenue des Terreaux, 38270 Beaurepaire  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous.  
Tél. 04 12 04 31 62 ou sur leur page Facebook

► **Le Centre Social et Culturel de l'Île du Battoir :**  
Il propose beaucoup d'actions en faveur de la jeunesse : accueil passerelle, point d'information jeunesse et santé, BAFA, service civique, accompagnement éducatif et bien sûr des activités sportives et culturelles.  
410 chemin du 5 Août 1944, 38270 Beaurepaire  
Tél : 04 74 79 07 20  
Plus d'informations : <https://www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr/jeunesse/>

► **Le Centre De Santé Sexuelle de Roussillon, 24 bis, avenue Jean Jaurès, 38150 Roussillon**  
Ouvert à tous sans conditions de revenu, le Centre de Santé Sexuelle propose des consultations anonymes et gratuites pour les mineurs, avec ou sans autorisation parentale et non assurés sociaux.  
Le centre est ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Durant les vacances scolaires, le centre ouvre ses portes les lundis, mardis et mercredis.  
**Les entretiens se font sur rendez-vous, ils sont confidentiels et gratuits.**  
Tél : 04 74 86 55 62

► **Le Centre De Santé Sexuelle de La Côte-Saint-André, 3 avenue de Verdun, 38260 La Côte-Saint-André**  
Ouverture au public sans rendez-vous les lundis, de 13h à 17h et les mercredis, de 14h à 18h, avec possibilité de consultation médicale. Les autres jours, sur rendez-vous, sans consultation médicale.  
Tél. 04 69 46 50 04

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

C.A 2022	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	6 022 280, 54 €	4 232 595, 35 €
Investissement	3 612 355, 35 €	1 556 174, 61 €

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

### UNE PROJECTION FINANCIÈRE POUR LA SUITE DU MANDAT 2023-2026

Rarement la préparation d'un budget communal se sera déroulée dans un contexte aussi difficile, marqué notamment par :

- Une inflation de 6,3% sur un an.
- Une hausse sans précédent des coûts de l'énergie, qui devrait se traduire par une augmentation de 331 000 € pour la commune par rapport au budget primitif 2022.
- L'augmentation (légitime) du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%) décidée par le Gouvernement.

Face à cette situation, nombre de collectivités font le choix d'augmenter les taux d'imposition communaux, parfois de manière considérable ; par exemple : Paris (+52%), Grenoble (+ 25%) ou Lyon (+ 9%) augmenteront cette année leur taxe foncière.

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes BP 2023

002	Excédent reporté : 1 021 131, 54 €
013	Remb./ Rémunération personnel absent : 30 768, 84 €
70	Produits de services, ventes : 120 900 €
73	Impôts et taxes : 1 774 000 €
731	Fiscalité locale : 2 338 000 €
74	Dotations et participations : 667 228 €
75	Autres produits gestion courante : 70 000 €
77	Produits de cession : 2000 €

Total : 5 996 000 €

#### Dépenses BP 2023

011	Charges à caractère général : 2 251 302, 20 €
012	Charges de personnel : 2 414 400 €
042	Opérations d'ordre : 342 900 €
65	Charges gestion courantes : 608 228 €
66	Charges financières : 68 169, 80 €
23	Virement à section d'investissement : 300 000 €
67	Charges exceptionnelles : 5000 €
68	Dotations provisions : 6000 €

Total : 5 996 000 €

### Des efforts sur le budget de fonctionnement

Plutôt que d'avoir recours au levier fiscal, la Municipalité a fait le choix résolu de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Ainsi, hors dépenses d'énergie, les charges à caractère général augmenteront seulement de 2,7% par rapport au budget 2022, soit moins de la moitié de l'inflation, et en dépit des hausses précédemment évoquées.

Ainsi, ces efforts redoublés, associés à une saine gestion mise en place depuis 2014 et 2020, permettent de préserver la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour contracter de nouveaux emprunts et financer les travaux d'investissement.

Pour rappel, le budget de la Commune est divisé en deux sections :

- Le fonctionnement concerne les opérations courantes de la Ville (impôts, taxes, intérêts des emprunts, charges de personnel, charges à caractère général : loyers, électricité, chauffage,...).
- L'investissement concerne à la fois l'entretien et la réalisation d'équipements.

Un autre effort particulier a été fait pour le CMJ : les 16 jeunes élus beaurepairois devraient aller à l'Assemblée Nationale avant le renouvellement prévu dès la rentrée de septembre 2023.

### UNE PROJECTION FINANCIÈRE POUR LA SUITE DU MANDAT 2023-2026

Le recours à l'emprunt plutôt que l'augmentation des impôts :

Ces efforts sur le budget de fonctionnement et la situation financière saine permettent à la Commune de recourir sereinement à l'emprunt pour financer ses investissements.

Actuellement la capacité de désendettement de la Commune est de 3.2 ans (vs 5,5 ans en moyenne nationale et seuil d'alerte à 12 ans). L'emprunt inscrit au budget 2023 est ainsi estimé à 650 000 €.

### Un programme d'investissement adapté mais qui demeure ambitieux

Malgré ce contexte de crise, et après un début de mandat durant lequel le calendrier des réalisations a été bouleversé par le Covid, la Ville devra continuer à investir fortement jusqu'à 2026 pour conduire les projets structurants du mandat, préserver le patrimoine existant et répondre aux besoins des habitants.

2023 à 2026 seront ainsi des années avec le plus important volume d'investissement depuis bien longtemps à Beaufort.

Les difficultés précédemment rappelées obligeront néanmoins, au cours des prochaines années, à revoir le rythme et l'ampleur des investissements envisagés, pour permettre à la Commune de conserver sa solidité financière, sans utiliser le levier fiscal.

### INVESTISSEMENT

#### Recettes BP 2023

001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 2 056 180, 74 €
021	Virement de la section de fonctionnement : 300 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections : 342 900 €
10	Dotations, fonds divers et réserves : 1 145 615, 16 €
13	Subventions d'investissement : 990 304, 10 €
16	Emprunts et dettes assimilées : 650 000 €
041	Opérations patrimoniales : 100 000 €

Total : 5 585 000 €

#### Dépenses BP 2023

041	Opérations patrimoniales : 100 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées : 282 036, 62 €
20	Immobilisations incorporelles : 328 095, 48 €
204	Subventions d'équipement versées : 20 608, 01 €
21	Immobilisations corporelles : 1 177 712, 92 €
23	Immobilisations en cours : 3 676 546, 97 €

Total : 5 585 000 €

### Investissements récurrents

Il s'agit des dépenses relatives à l'entretien des bâtiments communaux et de l'espace public. En 2023, celles-ci s'élèvent à 3,8 M€.

### PRINCIPAUX PROJETS EN 2023 :

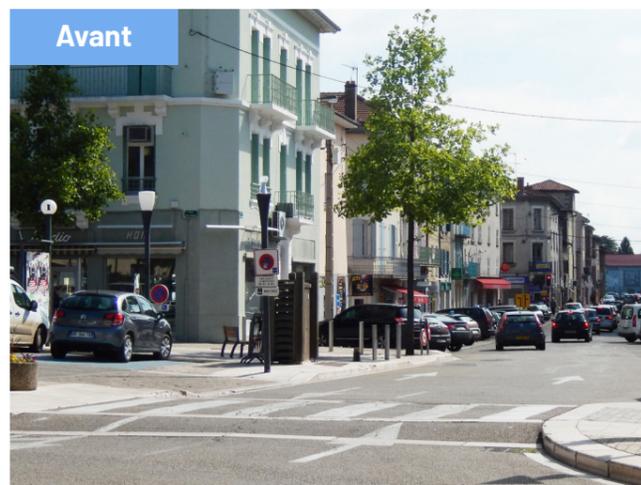
Cette année sera notamment marquée par :

- L'aménagement du centre bourg, installation d'équipements sportifs (pumptrack) et ludiques au parc de l'Oron.
- Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des ERP
- Restauration de la tour Florie Richard
- Pose de panneaux photovoltaïques sur des parkings et équipements publics tout en préservant et même développant le service aux administrés avec la mise en service du dispositif de recueil pour les titres d'identité.

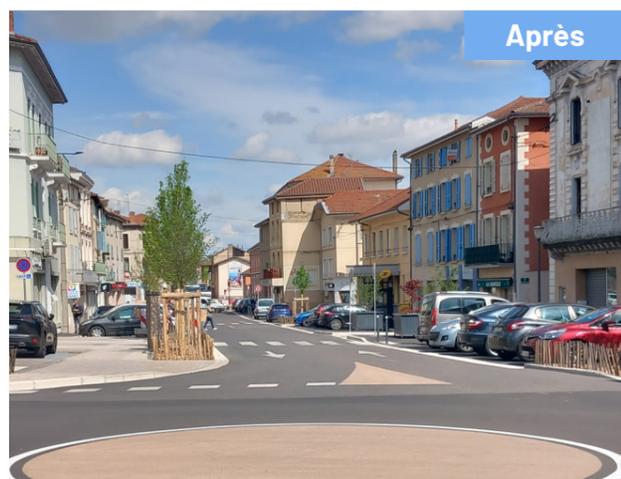
## EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

### VOTRE VILLE S'EMBELLIT, LES ACTIONS MENÉES PAR LA VILLE...

Depuis 2022, la ville de Beaurepaire a procédé à divers travaux pour l'embellissement de la ville dans le but de redynamiser le centre-bourg, améliorer la cohabitation entre voitures et cyclistes, privilégier le mode doux et proposer un cadre de vie agréable pour tous. Que ce soit avec la restauration de la Tour Florie Richard, l'aménagement d'un pump track, du Parc de L'Oron ou bien l'aménagement du centre bourg avec notamment la rue Gambetta et l'Avenue des Terreaux...



Avant



Après

#### Montant des travaux

Montant des travaux du centre bourg estimé en date d'avril 2022 : 2 799 728, 72 € TTC (sous réserve d'évolutions)

Subventions :

Etat (DSIL) : 217 427 €

Région : 68 700 € (prévue mais non encore notifiée)

Montant estimé en date d'avril 2022 moins les subventions :

La part communale de cet aménagement d'envergure reste à 2 512 601 € TTC

## LA MUNICIPALITÉ RENFORCE L'OPÉRATION FAÇADE

### Opération ravalement de façade :

À partir de janvier 2023, la commune renforce son aide à la rénovation des façades en centre bourg et entrée de ville. Une subvention peut être versée sous certaines conditions : périmètre défini, respect des prescriptions architecturales et colorimétriques de l'architecte conseil, suivi des modalités et des démarches.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie au 04 74 79 22 60 ou à vous rendre sur le site [www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr).

Vous souhaitez obtenir des informations ou des conseils sur votre projet de construction ou de rénovation ?

**Des permanences gratuites d'architecte sont proposés par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône. Les permanences sont sur rendez-vous uniquement, soit au pôle de proximité à Beaurepaire, 28 rue Français, 2ème étage, soit au siège de la Communauté de Communes, rue du 19 mars à Saint-Maurice-L'Exil.**

Pour prendre rendez-vous : 04 74 29 31 10

## EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

### Autres aménagements réalisés :

Réaménagement du parvis de la mairie, installation d'un banc et de jardinières



Rénovation de l'entrée de l'église Saint Michel



Tour Florie Richard  
Mai 2023



Une convention avec l'entreprise COPAL a été signée pour permettre à la commune l'utilisation de leurs eaux de toiture stockées sur le site pour arroser les espaces verts. Cela va permettre de préserver les espaces verts de la ville en période de restriction d'arrosage en utilisant de l'eau de pluie. Merci à eux.

## LES ACTIONS QUE VOUS POUVEZ MENER POUR GARDER NOTRE VILLE BELLE :

### Lutter contre les déjections canines

Pour rappel, des lieux de propreté réservés aux chiens existent sur la commune. Ces lieux permettent de maintenir une ville et des espaces publics propres pour tous.

Vous retrouverez ces canisettes ici :

- Parking Gaston Mandran (Chemin de l'Égalité)
- Gare routière (Place Jean Moulin)
- Place des Vignerons
- 34 avenue Jean Jaurès (Maison des Associations)

Pour toutes déjections sur la voie publique ou dans les squares :

infraction passible d'une contravention de 4ème classe d'un montant de 135€ (art.634-2 du C. Pénal).

### Mégots et déchets

La commune effectue un travail d'entretien des voies communales ainsi que des lieux publics. La propreté de la ville est l'affaire de tous. Merci de jeter les mégots dans les poubelles ou les cendriers à disposition ainsi que de ne pas jeter les déchets sur la voie publique.

### Les ordures ménagères

Les ordures ménagères et déchets doivent être triés en fonction des bacs adéquates.

Le tri sélectif est obligatoire, de plus une déchèterie et une plateforme de compostage sont disponibles sur la commune.

Pour rappel également, les bacs (poubelles) doivent être rentrés le jour même de la collecte pour éviter une confiscation et une amende.

## FRANCE SERVICES

Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien ? (impôt, recherche d'emploi, CAF, CARSAT...).

France Services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil, informations et orientation.
- Accompagnement dans vos démarches administratives.
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques.

**Arrêt du bus France Services  
tous les mercredis  
de 9h à 12h et 13h à 16h  
Rue de la Guillotière,  
38270, Beaurepaire**

## PERMANENCES EXTRA-MUNICIPALES

Les permanences à la mairie :

### • Conciliateur de justice

Le lundi sur RDV au 04 74 79 22 60  
De 9h à 12h

### • CAF

1er et 3ème mardi de chaque mois  
Prendre rendez-vous au 32 30 ou sur  
<https://www.caf.fr>  
De 9h / 12 h et de 13h / 16 h

### • Service social de la CARSAT

(Accès aux droits et aux soins des publics précaires, et maintien à domicile des personnes âgées seulement)  
Tous les mardis sur RDV au 04 76 46 11 44 ou par mail à [ssocial.vienne@carsat-ra.fr](mailto:ssocial.vienne@carsat-ra.fr)  
De 9h / 12 h et 13h / 16h

### • Délégué du procureur

Prise de rendez-vous en mairie

### • ACTION Mutuelle solidaire

Permanence le 3ème mercredi du mois  
De 9h30 à 12h  
Prise de rendez-vous : 06 64 10 00 48

### • SOLIHA, Maintien et accès aux logements

1er mercredi du mois sur RDV  
De 10h à 12h  
Prise de rendez-vous : 07 81 02 94 43

## LE SERVICE MÉDIATION SANTÉ C'EST QUOI ?

Le service « Médiation santé » est proposé sur Beaurepaire par « l'Association Centre de Soins des Cités » de Roussillon.

**Les services de la Médiation Santé sont gratuits.**

*Médiation Santé c'est quoi ?*

- Un lieu d'accueil, d'écoute et d'information
- Un accompagnement vers la santé
- Un relais de proximité qui vous aide et vous soutient dans vos démarches d'accès aux droits de santé

**Ce service est destiné à tous les habitants éloignés des soins et résidant sur la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.**

Permanences sur Beaurepaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Plus d'informations auprès  
du médiateur santé

Contact du médiateur santé :

Madame Virginie Moog  
Tél. 06 47 19 27 83

✉ [mediateur.sante.beaurepaire@orange.fr](mailto:mediateur.sante.beaurepaire@orange.fr)

## INSTALLATION D'UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR

**Ce 17ème défibrillateur se trouve en extérieur, place de La Paix, sous le kiosque.  
Il est disponible 24/24 et 7/7j.**

Pour rappel, la liste et le plan des défibrillateurs sont disponibles sur l'application Politeia et sur le site internet de la ville.



## ADMR : SERVICE À LA PERSONNE



L'association locale ADMR de Beaurepaire :

- C'est une équipe de 7 bénévoles et de 27 salariés qui œuvrent au quotidien pour répondre au besoin de la population.
- C'est un territoire qui couvre les communes de Beaurepaire, St Barthelemy, Pommier de Beaurepaire, Pisieu, ST Julien de l'Herms et des roches de Pajay.
- Ce sont des salariés qui interviennent auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes handicapées : l'association aide en stimulant, en accompagnant ou en « faisant à la place » de la personne qui se trouve en incapacité provisoire ou durable d'assumer seule les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne.

L'association locale vous accueille :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h, au 103 rue Chorier, 38270 Beaurepaire
- Par téléphone tous les matins au 04 74 79 73 94, de 8h à 16h30
- Par mail : [admrbeau@fed38.admr.org](mailto:admrbeau@fed38.admr.org)

Les services proposés :

- Le pôle vie quotidienne :
  - Le pôle enfance et parentalité : lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux obligations (familiales, professionnelles et sociales), vous pouvez faire appel à des professionnels attentifs au besoin des enfants et soucieux de maintenir l'équilibre familiale.
- (Pour tous renseignements : Association Bièvre-Valloire famille : 04 74 56 35 99 – [famille38@admr38.org](mailto:famille38@admr38.org))



## VISITES & COMPAGNIE, POUR BRISER LA SOLITUDE

Une nouvelle association a été créée par des habitants de Beaurepaire et des villages alentours.

Association "Visites & Compagnie – Briser la solitude" est une association qui vient en aide aux personnes isolées.

• Que vous soyez nouveaux venus ou depuis longtemps sur la région ;

• Que vous soyez seul(e)s ou en famille ;

L'association peut vous rendre visite pour vous apporter une présence amicale, un soutien, faire quelques pas, jouer ou simplement converser... .



Nous réservons un espace aux associations beaurepairoises souhaitant communiquer avec les beaurepairois. Merci d'envoyer vos articles 1 mois avant la parution prochaine, à l'adresse courriel suivante : [servicecom@ville-beaurepaire.fr](mailto:servicecom@ville-beaurepaire.fr)  
Merci aux associations d'avertir la mairie de tout changement des membres du bureau et coordonnées, afin que nous puissions joindre les dirigeants.

## QUOI DE NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Suivez le facebook du cinéma :  
Cinéma  
L'Oron Beaurepaire

### Le cinéma L'Oron : Livraison prévue en septembre 2023

Les travaux du cinéma L'Oron commencés en juillet 2022 devraient être achevés avant la fin de l'été, pour une livraison prévue en septembre 2023. Ce chantier est porté par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône avec le concours de l'Etat, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du CNC.

Cette rénovation concerne l'ensemble de l'établissement avec la construction d'une salle culturelle, celle-ci sera équipée de 30 places avec des gradins réversibles pour les événements. Les deux salles actuelles (une de 230 places et l'autre de 150 places) seront restaurées et totalement neuves.

Le cinéma labélisé « Art et Essai » sera également accessible aux personnes à mobilité réduite et l'entrée se fera dorénavant par le nouveau parvis.

Concernant l'aspect du cinéma, une architecture contemporaine verra le jour avec l'utilisation de matériaux innovants. L'une des particularités consiste à l'utilisation pour les murs, les sols et les plafonds de panneaux béton bois, une technologie conçue par CCB GREENTECH, entreprise innovante installée depuis 3 ans sur la ville de Beaurepaire.



Mai 2022



Mars 2023

## LES LOGEMENTS SOCIAUX, QUELLE PROCÉDURE ?

### LA PROCÉDURE À SUIVRE :

#### 1. Vous constituez et déposez votre dossier de demande de logement :

Vous déposez votre dossier papier en mairie ou chez un bailleur ou vous l'enregistrez sur les sites internet dédiés :  
[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous recevrez une attestation d'enregistrement, mentionnant votre numéro d'enregistrement. Cette attestation précise notamment la liste des bailleurs sociaux de votre secteur.

#### 2. Vous recevez une proposition de logement :

Par un bailleur social ou par les services de la préfecture pour les dossiers reconnus prioritaires. Lorsqu'une proposition de logement vous est faite, vous pouvez l'accepter ou la refuser.

#### 3. La décision de la commission d'attribution du bailleur social :

Votre demande de logement est ensuite étudiée en commission d'attribution du logement du bailleur social.

Si cette commission valide votre dossier, l'étape suivante sera la signature de votre bail.

Si cette commission rejette votre dossier, ce dernier reste dans la base de données des demandeurs de logement social.

Votre demande peut être faite en format PAPIER et déposée en mairie ou chez un bailleur social. Il vous faut alors compléter un formulaire CERFA n°14069.

Texte rédigé par la Communauté de Communes EBER

## APPROBATION DU PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Approbation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et approbation du projet de zonage d'assainissement des eaux usées et du projet de zonage des eaux pluviales de la Commune de Beaurepaire.

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Beaurepaire arrive au bout de la procédure : il a été approuvé en conseil communautaire du 24 avril 2023, de même pour le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et du projet de zonage des eaux pluviales.

### Un petit rappel des étapes clés :

- Lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du Conseil municipal en date du 30 novembre 2016.
- Projet d'Aménagement de Développement Durable débattu en CM le 28/03/2018 et en Conseil Communautaire le 19/06/2019 car la fusion CCTB CCPR entrée en vigueur au 01/01/2019 a conduit au transfert de la compétence urbanisme au niveau intercommunal.
- Le Conseil communautaire a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de PLU par délibération en date du 28 février 2022, le CM ayant donné un avis favorable.
- Le projet de PLU a ensuite été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées.
- Les PPA qui ont émis un avis l'ont parfois assorti de réserves, observations, recommandations et propositions en vue de mettre à jour le dossier et de le préciser ponctuellement.
- Enquête publique du 03/01/2023 au 03/02/2023 : 18 entretiens ont été effectués lors des 4 permanences, 10 courriers ont été réceptionnés, 27 contributions ont été apportées via le registre numérique, et 9 contributions ont été apportées via le registre papier.
- Modification pour lever les réserves des PPA et intégrer des demandes justifiées.
- Sur la base du rapport de la Commissaire enquêtrice, les demandes particulières issues de l'enquête publique ont été étudiées.
- La Commissaire enquêtrice a donné des avis favorables au pluri et à la mise à jour des schémas d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Le projet de PLU comprend les pièces suivantes :

- Les « Pièces administratives »
- Le « Rapport de présentation »
- Le « Projet d'Aménagement et de Développement Durables »
- Le « Zonage »
- Le « Règlement »
- Les « Orientations d'Aménagement et de Programmation »
- Les « Annexes » dont les pièces des projets de zonage d'eaux usées et de zonage d'eaux pluviales.

Le PLU sera à respecter pour tous les PC et DP déposés à compter du mois de mai 2023. Il permettra de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels (objectif du Zéro Artificialisation Nette), justifie la création de la ZA de Champlard, fixe des orientations aux OAP possibles sur les parcelles de 3000 m<sup>2</sup> et + restant à construire, préserve les capacités d'extension des activités économiques présentes actuellement, garantit une harmonie de l'ensemble.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme de Beaurepaire est tenu à la disposition du public :

- à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône aux jours et heures d'ouverture,
- à la Mairie de Beaurepaire aux jours et heures d'ouverture et sur le site internet de la ville
- à la Sous-Préfecture de Vienne, Bureau des Affaires Communales.





## NON D'UN P'TIT RENARD

Le café poussette « Non d'un p'tit renard » a ouvert ses portes le 20 mars dernier. Ce concept innovant porté par Madame Deguire est OUVERT À TOUTES ET TOUS. Le café propose des boissons sans alcool et des pâtisseries/gâteaux faits maison, ce lieu propose également des espaces de jeux et de détente pour les bambins et les enfants ainsi qu'une boutique avec des articles de seconde main et neufs. Vous pourrez également assister à divers ateliers liés à la parentalité et à la maternité, sans oublier des ateliers divers et variés pour tous les goûts. Pour consulter le planning des activités, suivez le Facebook du café !

17 rue Gambetta, 38270 Beurepaire  
 Horaires : Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
 Le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h  
 Téléphone : 07 62 49 78 12  
 Facebook : Non d'un p'tit Renard



## MAISON VIE

Les travaux de l'artisan boulanger et pâtissier « Maison Vie » sont terminés. Des travaux intérieurs et extérieurs ont été réalisés. Un large choix de pains est disponible ainsi que des viennoiseries, pâtisseries, sandwiches....

36 place des Terreaux, 38270 Beurepaire  
 Horaires : Du lundi au samedi, de 6h à 19h  
 Téléphone : 07 62 49 78 12  
 Mail : [contact@boulangerie-maisonvie.fr](mailto:contact@boulangerie-maisonvie.fr)  
 Facebook : Boulangerie Maison Vie Beurepaire

Pour soutenir et faciliter le développement économique de la ville, nous souhaitons permettre aux nouveaux acteurs de se faire connaître dès leur installation. Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, merci de vous manifester auprès du service communication de la mairie à l'adresse suivante : [servicecom@ville-beurepaire.fr](mailto:servicecom@ville-beurepaire.fr)

Attention: la ville n'a mandaté aucune entreprise pour vendre des pavés publicitaires sur des documents informatifs. Si cela était le cas, le commercial serait détenteur d'une habilitation signée du Maire.

De janvier au 28 avril 2023

## Félicitations aux parents de ... (avec accord de publication)



12/01/2023 LEMELLETTIER Sacha Serge,  
 20/01/2023 THUILLET Lily,  
 20/01/2023 THUILLET Lyna,  
 25/01/2023 KILINC Damla,  
 07/02/2023 BETTON Éliano,  
 09/02/2023 BAYTÜRK Alya,  
 08/03/2023 BRUNETTI ALLAIN Valentina,  
 09/03/2023 FOURNET Ana,  
 09/03/2023 FOURNET Maë,

14/03/2023 OTTAVIOLI Naël Kévin,  
 02/04/2023 GRAND Neïla Nathalie,  
 21/04/2023 BIÇAK Abdullah Can,

## Toute notre sympathie aux proches de... (avec accord de publication)



05/01/2023 MEIZO Jean Louis,  
 13/01/2023 PETIT Lucien Jules,  
 20/01/2023 GUEDON Eliane Jeanine,  
 Nom marital : MOYROUD  
 23/01/2023 POIZAT Lucette Michelle,  
 Nom marital : LEPETIT  
 23/01/2023 TARDY Pierre Marius Joseph,  
 26/01/2023 BOUVET Lucette Mathilde,  
 Nom marital : JOUVHOMME  
 05/02/2023 MOREL Alain Michel,  
 06/02/2023 MORAILLON Chantal Colette Jeanne,  
 Nom marital : CARRAUD  
 11/02/2023 RIEUX Colette Janine,  
 Nom marital : BUISSON  
 14/02/2023 TOUSSAINT Murielle Simone,  
 16/02/2023 RIGOUDY Gilles,  
 22/02/2023 BIANCO Jean Paul Yves Marie,  
 23/02/2023 CHRISTE André Rémy,  
 23/02/2023 POLIQUAND André Ernest Daniel  
 24/02/2023 LE SAUX Elisabeth Denise,  
 Nom marital : RENAUD

04/03/2023 DUTAL Michel Gabriel,  
 08/03/2023 CHAMPIN Raymonde Joséphine,  
 Nom marital : GUILLON  
 15/03/2023 BRUSTLE Eugénie,  
 Nom marital : VALENTINI  
 18/03/2023 REYNAUD Renée Louise,  
 Nom marital : BERCHARD  
 30/03/2023 GIRARD Michel Camille,  
 31/03/2023 ANSIDEI Henri,  
 01/04/2023 HAMON Monique Jacqueline,  
 Nom marital : BELIN  
 02/04/2023 CARRA André Louis,  
 02/04/2023 CLERMONT Jean Pierre Claude Emile,  
 03/04/2023 TOURNIER Claire Antoinette,  
 Nom marital : PÉTREQUIN  
 04/04/2023 ROYER Gérard Paul Michel,  
 04/04/2023 NOIR Paul Clément,  
 07/04/2023 BOUCHET Lucienne Yvonne,  
 Nom marital : JOURDAN  
 16/04/2023 CASSARD Michel Georges,  
 18/04/2023 DAMON Jacques Fortuné,



André Laurencin (1938-2023)

Un ami de notre ville, André Laurencin, est décédé le 14 février 2023. Conservateur honoraire du musée Denon de Chalon-sur-Saône, Elaborateur du musée Niepce, Correspondant de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, Membre de la société d'histoire de Buxy, village proche de Chalon où il s'est fixé avec son épouse, Membre de l'ancienne société d'histoire de Beurepaire, Membre de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus.



## AGENDA

### Feu d'artifice - Jeudi 13 juillet 2023

Programme : Repas républicain, bal, animations et feu d'artifice, à la salle polyvalente de Beaufort. Réservation des repas à partir de début juin avec une participation de 6,50 € par personne, le reste est à la charge de la mairie

### 35 ans d'amitié - Jumelage avec la ville d'Auenwald Du 13 au 16 juillet 2023

### Commémoration du 5 août 1944, hommage aux Fusillés de Roybon et Beaufort

Départ 9h30 de la place du jeu de Paume pour rejoindre le monument place Yves Pagneux

### Forum des associations

#### Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 9 septembre 2023, de 10h à 19h

Pour l'accueil des nouveaux habitants à 11h30, merci de vous inscrire en mairie avant le 1er septembre 2023

### Journées du patrimoine - Du 15 au 17 septembre 2023

Thème « L'hôpital Luzy Duffellant de 1880 à nos jours »

Programme à venir

## SORTIR

### Journée sportive pour les licenciés et adhérents des clubs sportifs de Beaufort - Samedi 17 juin 2023

De 10h à 18h, au stade de rugby de Beaufort

### Journée « Les 80 ans de la caserne des Pompiers de Beaufort ».

Les bénéfices de la journée seront reversés au profit des enfants malades du cancer du centre Léon Berard de LYON. Samedi 17 juin 2023 à partir de 10h.

Programme :

- Exposition anciens véhicules, photos et casques
  - Fanfare
  - Démonstrations des jeunes sapeurs pompiers, équipes spécialisées, secourisme...
  - Baptême en hélicoptère (Réservations et inscriptions sur place)
  - Soirée concert avec plusieurs groupes
- Plus d'informations sur le site : [www.amicalespb.com](http://www.amicalespb.com)

### Soirée pyjamas - Vendredi 23 juin 2023,

A 18h15, à la bibliothèque de Beaufort, réservé aux enfants

### Fête de la musique - Du vendredi 23 juin au soir au samedi 24 juin 2023

Programme :

Vendredi 23 juin, à partir de 20h30, place de La Gare, 20h30 : Spectacle « Le cabare remonte le temps » par Charles et Cie 21h45 : Nancy Rose and Pitt Jam Orchestra

Samedi 24 juin, à partir de 19h30, place de La Paix,

19h30 : Paname Vintage  
21h : Salamandre Rock  
23h : Les Kitch United

Tout au long de la soirée :

Cédric Talmon et son blind test  
L'école de danse Artistic Dance de la Côte Saint-André dirigée par Sandra Maruchelli

### Salon du vin et de la gastronomie - 24 et 25 juin 2023,

Salle polyvalente, entrée à 6 euros, parking gratuit.

Programme :

- Dégustation de vins, tombola
- Animation cuisine et dégustation proposée par le food Truck de l'Institut Robin
- Viticulteurs de toute la France et produits gastronomiques régionaux

### Troisième édition « Tournoi de beach handball »,

Organisée par le club USB Handball, Samedi 1er et dimanche 2 juillet 2023, de 10h à 19h, Devant le gymnase communal

## INFOS PRATIQUES



### Agence postale

Place des Terreaux, 38270 Beaufort

Le bureau de poste change d'horaires à partir du 2 mai 2023.

Les nouveaux horaires seront les suivants :

Lundi : 14h à 17h30  
Mardi : 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Samedi : 9h à 12h



### Déchèterie

ZI, Les Fromentaux, 38270 Beaufort

Téléphone : 04 74 84 61 81

Horaires d'ouverture :

Période été (du 01/04 au 31/10)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Jeudi de 13h30 à 18h  
Dimanche et jours fériés : fermé

Pour accéder à la déchèterie, ZI les Fromentaux, pensez à demander votre badge auprès du service de la redevance incitative :

Mail : [ri@entre-bievreethone.fr](mailto:ri@entre-bievreethone.fr)

Téléphone : 04 74 84 67 29



### Gendarmerie

Chemin des Sauzays, 38270 Beaufort

Téléphone : 04 74 84 60 17

### France Victimes

Intervenant social de l'association les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h à la gendarmerie de Beaufort. Les permanences sont gratuites, anonymes et sans rendez-vous.



### Maison de santé

60 avenue de La Valloire, 38270 Beaufort

Téléphone : 04 74 79 19 19



### Trait d'Union - Médiation familiale

Maison des associations - Mardi et jeudi sur RDV  
35 avenue de Jean Jaurès, 38270 Beaufort  
Téléphone : 04 74 85 02 95 - [traitdunion@osj.asso.fr](mailto:traitdunion@osj.asso.fr)

### JALMAV - Bénévoles accompagnant les personnes en fin de vie

Maison des associations - 1er jeudi de chaque mois, de 17h à 19h



35 avenue de Jean Jaurès, 38270 Beaufort  
[jalmav38vienne@orange.fr](mailto:jalmav38vienne@orange.fr)